



# NEWSFLASH DE L'EASPD

## *DANS CETTE EDITION*

<b>Nouvelles de l'Europe</b> .....	2
Éditorial : trois propositions pour un printemps européen .....	2
Le partenariat européen d'innovation créé par l'Union européenne .....	5
L'évolution du concept de travail protégé au sein de l'UE : réalités et développements à venir.....	7
6ème Rencontre de la Plateforme des droits fondamentaux.....	8
La série de documents sur les investissements sociaux et la dimension sociale de l'UEM : « Le paquet » .....	10
<b>Nouvelles des projets</b> .....	13
Réseau thématique européen sur les technologies de l'information assistives (ETNA) .....	13
My Rights, My Voice (MR-MV).....	15
Lancement du projet TIDE à Cardiff ! .....	16
<b>Événements à venir</b> .....	18
Conférence de l'EASPD : informations à retenir .....	18
<b>Nos nouvelles en bref</b> : .....	19
Nouvelles langues disponibles pour les Directives européennes communes et la Boite à outils sur l'usage des fonds structurels.....	19
Changement de personnel au sein de l'EASPD .....	19

*With support from the European Union Progress Programme. The information contained in this publication does not necessarily reflect the position or opinion of the European Commission.*



# ***NOUVELLES DE L'EUROPE***



## **Éditorial : trois propositions pour un printemps européen**

C'est confirmé : le printemps est enfin arrivé en Europe, après un hiver particulièrement long, sombre et pluvieux. Certains pourraient considérer cela comme normal pour quelqu'un vivant à Bruxelles. Néanmoins, pour une fois, même les pays méditerranéens ont dû patienter avant de voir le mercure remonter et pouvoir profiter de températures plus agréables.

Malheureusement, pourtant, notre printemps politique tant attendu reste encore à venir. Et on pourrait en dire autant de la situation calamiteuse de notre économie !

En effet, les centres politiques de Bruxelles, Berlin, Londres et Paris, ainsi que les différents baromètres économiques, nous répètent sans cesse que cette crise est loin d'être terminée, même s'il semble y avoir un peu de lumière au bout du tunnel.

Les crises précédentes nous ont démontré que le secteur social et de la santé est toujours plus tardivement touché par les crises que les autres secteurs de la société. Pardonnez-moi ce qui pourrait ressembler à une remarque sarcastique, mais il faut de toute évidence un certain temps aux autorités pour convaincre les citoyens du « bienfait » de la réduction de l'aide aux plus nécessiteux et pour les convaincre également qu'il s'agit là, en fait, d'une mesure nécessaire pour sortir complètement de la crise. C'est en effet une tâche bien difficile ! Non seulement ces secteurs sont touchés a posteriori, mais l'impact dure plus longtemps et a des effets plus profonds.

Même lorsque l'économie redémarre, la tendance au repli se poursuit pendant de nombreuses années dans notre secteur.

Dire que la crise n'a fait que commencer pour notre secteur est donc une affirmation fondée sur les faits. La crise, et l'austérité qui en résulte, frapperont notre secteur plus fortement et plus profondément qu'elles ne l'ont déjà fait récemment. Les services vont devoir fonctionner avec moins de ressources, les conditions de travail vont continuer à se détériorer, et les personnes handicapées vont devoir affronter un environnement encore moins favorable au handicap au cours des prochaines années. En dépit de toutes les bonnes volontés et de toutes les promesses, malgré la convention des Nations Unies et un changement d'approche au niveau de l'UE (grâce au « paquet sur les investissements sociaux »), la pénible vérité est que les pauvres, les handicapés et les sans-abri/apatrides paieront le prix le plus élevé pour cette crise : une pauvreté croissante et ses corollaires, qui sont l'exclusion et la marginalisation. Veuillez excuser, encore une fois, mon propos sarcastique, ... mais il est évident qu'ils n'auront probablement qu'à payer un petit peu plus que les familles royales que nous avons célébrées avec tant d'enthousiasme ces dernières semaines, ou que les PDG de l'industrie et les banquiers.

Chers Messieurs Barroso, Van Rompuy et Schulz, une (1) seule année nous sépare d'élections européennes très importantes, des élections qui auront un impact décisif sur l'avenir de l'Union ... Vous devez agir maintenant ! Des mesures urgentes sont nécessaires afin de rétablir la confiance dans les institutions et de démontrer la pertinence de l'UE pour ses citoyens, à moins de vouloir que les UKIPs nationalistes de l'Europe ne prennent le pouvoir.

L'importance de l'UE pour la paix sur le continent peut être un argument convaincant pour les anciennes générations, mais pas pour le reste de la société. Pour celle-ci, des emplois décents, un enrichissement culturel, une justice sociale et une véritable participation dans la construction de l'Europe de demain seraient des arguments plus percutants.

Chers leaders européens, vous pourriez rétorquer que tout cela est bien facile à dire, mais beaucoup plus difficile à mettre en pratique. À cela je réponds en vous présentant quelques idées utiles émanant d'ONG européennes et de la société civile qui pourraient bien, selon nous, vous aider.

Travaillant dans le secteur du handicap, je me concentrerai sur 3 propositions spécifiques à ce dernier qui pourront apporter un peu d'optimisme aux personnes dans le besoin et souffrant actuellement des mesures d'austérité dans toute l'Europe.

1. Les États membres doivent présenter leurs plans de réforme en abordant les difficultés qu'ils rencontrent en matière de croissance intelligente, durable et inclusive. C'est le fameux « semestre européen ». Nous demandons à la CE d'inclure dans ses remarques (recommandations nationales spécifiques) une perspective bien définie sur le handicap. En encourageant un enseignement inclusif, des emplois décents et le soutien communautaire comme des alternatives à la ségrégation et à l'exclusion, l'UE apporterait aux populations « l'espoir » dont elles ont tant besoin. Assurez-vous de bien faire passer ce message ... les organisations concernées seraient naturellement prêtes à apporter leur aide.
2. Développer un outil permettant d'évaluer les effets des politiques et des plans d'austérité sur la qualité de vie des plus vulnérables. Des indicateurs de qualité de vie ont été élaborés dans le secteur du handicap il y a plusieurs années déjà. En intégrant ce type d'outil, nous pouvons éviter les effets pervers de politiques (théoriquement) bien intentionnées. Cela démontrerait que l'UE se soucie de la qualité de vie de ses citoyens. Cet outil devrait être intégré au mécanisme existant afin de développer des cadres juridiques qualitatifs tant au niveau de l'UE que dans chaque État membre. Et là encore, nous pourrions très certainement y apporter notre contribution.
3. Dans certains pays, nos prestataires de services sont confrontés à de graves pénuries de personnels. Voilà qui est un peu étrange au beau milieu d'une crise caractérisée par des taux de chômage élevés et une augmentation en flèche des besoins non satisfaits. Manifestement, le secteur social et de la santé a perdu de son attractivité auprès des jeunes, qui semblent avoir d'autres attentes en matière de carrière professionnelle. Naturellement, les employeurs à but non lucratif que nous sommes doivent travailler sur cette question, mais l'Europe pourrait également apporter sa contribution par la création d'un cadre européen fournissant des solutions aux différentes insuffisances que nous rencontrons. Avec un soutien approprié, notre secteur pourrait facilement créer 1 million d'emplois ; des emplois qui faciliteraient aussi la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux par les personnes handicapées. Comment ne pas y voir une situation de « gagnant-gagnant » ? Tout en luttant contre le chômage en Europe, nous créerions également une société plus inclusive. Les institutions devraient nous aider à déverrouiller ce

potentiel de créations d'emplois en définissant un cadre permettant le lancement d'une campagne européenne de sensibilisation, en soutenant le dialogue social dans le secteur et en encourageant l'investissement dans l'humain.

Pour quel genre d'Europe les gens voteront-ils dans un an ? Pour une Europe qui pousse doucement ses citoyens vers la pauvreté et l'exclusion ou pour une véritable union qui apporte l'espoir en encourageant la solidarité et l'investissement dans la cohésion sociale ?

Je pense et j'espère que nous connaissons tous la réponse à cette question.

*Luk Zelderloo*

## **Le partenariat européen d'innovation créé par l'Union européenne**

**TECHNOLOGIES CENTRÉES SUR LA PERSONNE (TCP) :** « POURQUOI VOUDRIEZ-VOUS QUE QUELQU'UN DORME CHEZ VOUS SI VOUS N'EN AVEZ PAS BESOIN ? »

C'est une pratique courante dans certaines cultures que des soignants familiaux ou rémunérés dorment chez une personne au cas où ils devraient intervenir, par exemple en cas de crise d'épilepsie, ou si le fait de laisser cette personne seule génère des angoisses. Les technologies centrées sur la personne peuvent accorder aux individus la possibilité d'être assistés à domicile sans nécessiter la présence d'un soignant, et tout en assurant leur sécurité. La récession pousse les administrations locales et nationales à réduire le coût des soins. La garde de nuit est considérée comme un service très onéreux. C'est pourquoi les commissaires demandent que la technologie soit utilisée afin de réduire les gardes de nuit et la charge financière qu'elles représentent. Cela signifie-t-il pour autant qu'en cas de prospérité économique les commissaires seraient heureux d'augmenter les gardes de nuit, que quelqu'un en ait besoin ou non ? Ce qui est certain, c'est que les soignants et l'EASPD s'efforcent, au nom de leurs valeurs, d'aider les personnes,

afin d'améliorer leur autonomie et leur sécurité, quelle que soit la manière dont une culture particulière interprète ces valeurs.

Les membres du groupe d'intérêt sur les technologies centrées sur la personne ont cherché à trouver un moyen de faire avancer les choses. Mais il est encore assez difficile de décrocher un financement significatif de l'UE ou du FSE pour soutenir un projet dans ce sens, et ce pour différentes raisons liées aux structures et à la bureaucratie. Mentionnons notamment le travail accompli par l'AIAS en vue de tenter de soutenir un projet significatif qui mettrait à profit les travaux de l'EASPD et de l'AAATE.

L'Union européenne a maintenant mis en place un partenariat européen d'innovation qui réunit pour la première fois plusieurs directions générales. Bien qu'il ne génère pas de nouvelles possibilités de financement, ce partenariat pourrait déboucher sur des projets davantage axés sur les résultats sociaux, ce qui présente un réel intérêt pour les membres de l'EASPD.

Mais l'une des conséquences déroutantes de la restructuration des directions générales de l'UE est que le département de l'e-inclusion a été retiré de la DG Connect nouvellement créée, laquelle est en charge de la stratégie numérique pour l'Europe !!!!

Steve Barnard  
Hft,  
Directeur de la stratégie de l'information

*En 2012, l'EASPD a relancé son groupe d'intérêt sur les technologies centrées sur la personne (GI sur les TCP). Ce groupe d'intérêt suivra toutes les évolutions politiques et technologiques pertinentes et importantes pour le secteur du handicap. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe d'intérêt ou être informé de ses activités, merci de contacter [Sonia.staskowiak@easpd.eu](mailto:Sonia.staskowiak@easpd.eu) (facilitatrice du GI sur les TCP).*

## L'évolution du concept des ateliers protégés au sein de l'UE : réalités et développements à venir

Le 27 mars, l'EASPD, BAG:WfbM, l'Unapei et l'ETA, en coopération avec les députés européens Ádám Kósa et Dieter-Lebrecht Koch, ont organisé une conférence au Parlement européen sur l'évolution du concept des ateliers protégés au sein de l'UE.

Les participants, les organisations concernées, les organisations de défense des personnes handicapées et des experts de toute l'Europe se sont réunis afin d'évoquer les réalités et les développements à venir des ateliers protégés en Europe, au regard de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Au cours de cet événement, les résultats de la coopération menée pendant deux ans entre l'EASPD, BAG:WfbM et l'Unapei sur le secteur des ateliers protégés en Europe ont été présentés. L'objectif du projet de recherche était de comprendre le rôle et la valeur ajoutée des ateliers protégés face à des politiques européennes quasi-exclusivement axées sur le marché libre du travail. En outre, la conférence visait à identifier les axes de développement nécessaires pour le secteur à la lumière de la Convention des Nations Unies.

Quatre points principaux ont été mis en avant au cours du débat qui a eu lieu au sein du Parlement européen, à savoir :

- l'absence de définitions claires en Europe compromet la bonne compréhension, à l'échelle de l'UE, des questions liées au travail et à l'emploi des personnes handicapées et au secteur du handicap ;
- les ateliers protégés offrent aux personnes handicapées des opportunités d'emploi qui répondent à leurs besoins et qui n'existent pas encore, pour nombre d'entre elles, sur le marché libre du travail. Ils leur offrent également des possibilités de réinsertion professionnelle, de formation et de soutien *ad hoc* dans tous les domaines de la vie ;
- la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées constitue un défi pour le secteur des ateliers protégés, et des adaptations s'avèrent nécessaires : une coopération pleine et entière des différents intervenants, y compris des personnes handicapées, est requise, afin de

préservé et de renforcer les droits des personnes handicapées qui travaillent au sein d'ateliers protégés ;

- l'Union européenne doit promouvoir le respect des droits des personnes handicapées en soutenant le développement d'un éventail de services susceptibles d'offrir à chaque personne l'accompagnement adapté dont elle a besoin pour jouir concrètement du droit au travail et à l'emploi.

L'EASPD, BAG:WfbM et l'Unapei demandent un engagement plus fort de l'Union européenne pour accélérer la création d'un environnement de travail et d'un marché de l'emploi inclusifs.

Une newsletter et trois notes d'information sur les ateliers protégés, ainsi que les rapports complets sur l'étude réalisée en coopération avec BAG:WfbM et l'Unapei sont disponibles sur le site Internet de l'EASPD.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Sabrina Ferraina à l'adresse électronique suivante : [sabrina.ferraina@easpd.eu](mailto:sabrina.ferraina@easpd.eu)

Sabrina Ferraina

## **6<sup>ème</sup> Rencontre de la Plateforme des droits fondamentaux**

Depuis janvier 2013, l'EASPD fait partie de la Plateforme des droits fondamentaux (FRP) et de l'Agence des droits fondamentaux (FRA), un réseau de coopération regroupant plus de 300 organisations de la société civile travaillant sur un ensemble de questions liées aux droits fondamentaux dans toute l'Union européenne.

Chaque année, la FRP organise une rencontre afin de faciliter les échanges et les débats entre ses membres. Cette année, la rencontre était axée sur la lutte contre les discriminations et les crimes de haine. Des sujets tels que le projet de directive horizontale de 2008 sur la lutte contre les discriminations, son blocage et les raisons de sa nécessité, ont été abordés au cours de tables rondes passionnantes.



## Newsflash Avril/Mai 2013

« La parole est à vous » a constitué un moment important pour les membres de la FRP : il s'agissait d'un espace ouvert dans lequel les participants étaient invités à organiser des ateliers sur différentes questions liées aux droits de l'homme. L'EASPD a participé à cette session au nom du groupe d'experts européens sur la transition des soins en institution aux soins de proximité (EEG)<sup>1</sup>, avec l'atelier intitulé « Enfermé ..., après avoir jeté les clés ? », sur le droit à l'intégration sociale.

L'objectif était d'offrir un aperçu global des institutions et des travaux effectués par l'EEG en vue de faciliter la transition vers les soins de proximité. Lors du discours d'introduction, Pamela Sanders y a contribué en évoquant son expérience personnelle en tant qu'ancienne bénéficiaire de soins au sein d'une institution pour enfants. Ensuite, Gabor Petri, responsable des droits de l'homme de Santé mentale Europe, a présenté le rapport intitulé « Cartographie de l'exclusion »<sup>2</sup>, qui est le premier rapport européen sur les soins en institution et de proximité dans le domaine de la santé mentale en Europe. Son intervention était axée sur la difficulté de trouver des données et des informations fiables sur les institutions et les personnes vivant en institution, difficulté liée à l'absence de définition claire sur les soins en institution. Enfin, Irene Bertana, chargée de mission pour l'EASPD, a présenté les travaux réalisés par l'EEG sur les « Directives européennes communes sur la transition des soins en institution aux soins de proximité » et la « Boîte à outils sur l'usage des fonds de l'UE pour la transition des soins en institution aux soins de proximité »<sup>3</sup>, tout en expliquant comment les travaux du Groupe d'experts avaient débuté et les raisons sous-jacentes à ces deux publications.

Cette conférence de deux jours a donné une impression générale très positive. La FRA déploie des efforts importants afin d'impliquer les membres de la FRP d'une manière significative et de faciliter un véritable échange de bonnes pratiques entre eux. Le seul point négatif de cette rencontre, que l'on retrouve dans le programme de travail de l'agence établi pour les prochaines années, était le manque de

---

<sup>1</sup> L'EEG est une vaste coalition composée de différents acteurs représentant des personnes nécessitant des soins ou une assistance, y compris les enfants, les personnes handicapées, les personnes souffrant de troubles mentaux, des familles, ainsi que des prestataires de services, des autorités publiques et des organisations intergouvernementales. L'EEG regroupe les organisations suivantes : [COFACE \(Confédération des organisations familiales de la Communauté européenne\)](#), [EASPD \(Association européenne des prestataires de services pour personnes handicapées\)](#), [EDF \(Forum européen des personnes handicapées\)](#), [ENIL/ECCL \(Réseau Européen pour la vie autonome/Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social\)](#), [ESN \(Réseau social européen\)](#), [Eurochild](#), [FEANTSA \(Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri\)](#), [Inclusion Europe](#), [Lumos](#), [le Bureau régional du HCDH pour l'Europe](#) et [l'UNICEF](#).

<sup>2</sup> [mhe-sme site web](#)

<sup>3</sup> [deinstitutionalisation guide](#)

considération accordée aux droits économiques et sociaux. Seule une courte séance leur était consacrée pendant la conférence lorsque fût abordé le système de plainte collective du Comité européen des droits sociaux (CEDS). Il va sans dire que tout ne doit pas porter sur les seuls droits économiques et sociaux mais, en ces temps de crise notamment, le fait de ne pas mentionner le manque d'accès à ces droits limite la compréhension et l'analyse de phénomènes tels que l'augmentation du nombre de crimes de haine. Naturellement, il pourrait être un peu difficile, pour une agence européenne telle que la FRA, d'ajouter la crise et ses conséquences sociales à son programme lorsque, parallèlement, l'UE fait pression en faveur de mesures d'austérité dans toute l'Europe. L'EASPD est déterminée à apporter une contribution positive au travail général de la plateforme, en tentant également de promouvoir ce type d'approche et de perspective.

## **La série de documents sur les investissements sociaux et la dimension sociale de l'UEM: Le « paquet »**

Au cours des derniers mois, les organisations de la société civile œuvrant en faveur du domaine social ont fourni des efforts considérables afin d'analyser et de réagir au « paquet » sur les investissements sociaux (PIS) publié par la Commission européenne en février.

L'EASPD rédige actuellement son propre texte de réflexion, qui sera publié après l'assemblée générale qui aura lieu à Thessalonique le 1<sup>er</sup> juin. Parallèlement, nous avons également apporté notre contribution à la réponse de Social Services Europe<sup>4</sup> au PIS, ainsi qu'à celle de la Plateforme des ONG sociales européennes<sup>5</sup>.

L'EASPD est l'un des cofondateurs de Social Services Europe, un réseau de prestataires de services sociaux qui regroupe 100 000 prestataires de services à travers l'Europe. Leur réponse au « paquet » fait un accueil généralement favorable au changement de paradigme par lequel l'approche des dépenses sociales

---

<sup>4</sup> [easpd site web](#)

<sup>5</sup> [http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/MembersRoom/Steering\\_Group\\_%28SG%29/20130426\\_SocialPlatform\\_positionpaper\\_SIP\\_final.pdf](http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/MembersRoom/Steering_Group_%28SG%29/20130426_SocialPlatform_positionpaper_SIP_final.pdf)

considérées comme un coût laisse la place au principe de retour sur investissements. À ce titre, les prestataires de services ont proposé un partenariat à la Commission européenne pour la mise en œuvre du « paquet », tout en soulignant que cela dépendra de la coopération des administrations locales et nationales, de l'usage approprié des fonds structurels et d'innovation européens, du processus de gouvernance du semestre européen, et de l'approche du partenariat mis en place avec les prestataires de services sociaux aux échelons local, national et européen.

La plateforme des ONG sociales souligne également l'opportunité que représente le « paquet » pour réorienter les politiques dans le sens d'un rééquilibrage des stratégies tant sociale qu'économique, à la fois au niveau de l'UE et des États membres, que dans le sens d'une alternative aux mesures d'austérité actuelles. Toutefois, la plateforme exprime également des inquiétudes concernant certaines composantes du « paquet », et notamment s'agissant du manque d'insistance sur les droits de l'homme et sur l'utilisation du terme « conditionnalité » lorsqu'il est question d'investissements sociaux. Sa troisième remarque porte sur la mise en œuvre et recommande d'y intégrer des références à la législation anti-discrimination, au rôle joué par l'État en tant qu'investisseur social, à la nécessité d'avoir des emplois de qualité, et au potentiel de création d'emplois dans le secteur social et de la santé. En outre, elle souligne qu'une mise en œuvre efficace des recommandations spécifiques par pays est essentielle afin de permettre la bonne application du « paquet ».

Les 2 et 3 mai derniers, les représentants de l'EASPD ont assisté à la conférence organisée par la Commission européenne afin de présenter le PIS<sup>6</sup>. Les participants étaient invités à prendre part au débat sur la mise en œuvre du PIS autour des trois axes de l'investissement, de l'innovation et de la participation. À l'issue de cet événement, notre impression générale a été que la Commission tentait de créer un dialogue constructif avec la société civile et que l'orientation générale de l'UE vers une politique sociale en particulier (et sa politique en général) constituait une nouvelle orientation positive. En revanche, il existe un risque réel que l'impact du « paquet » puisse être réduit à de bonnes intentions par les institutions européennes, et suivi de peu d'actions concrètes de la part des États membres. En effet, le principal problème du « paquet » est qu'il n'est pas contraignant pour les États membres et que sa mise en œuvre est entre les mains du semestre européen qui, actuellement, a un impact très limité sur le processus d'élaboration des politiques de chaque État membre.

---

<sup>6</sup> [conclusions de la conférence](#)

L'un des éléments qui est appelé à jouer un rôle décisif, dans un futur proche, sur la mise en œuvre du PIS et sur le changement en faveur d'une Europe plus sociale, est le débat sur la dimension sociale de l'Union économique et monétaire (UEM). Le Conseil européen des 27 et 28 juin établira une feuille de route pour sa mise en œuvre. L'EASPD interviendra dans ce débat en invoquant la nécessité d'une Europe davantage orientée sur le social.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Irene Bertana à l'adresse électronique suivante : [irene.bertana@easpd.eu](mailto:irene.bertana@easpd.eu)

# ***NOUVELLES DES PROJETS***



## **Réseau thématique européen sur les technologies de l'information d'assistance (ETNA)**

L'EASPD participe à ce projet avec l'aide de la Commission européenne, par le biais du programme d'appui stratégique en matière de TIC du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (CIP). Le réseau ETNA regroupe 23 organisations européennes majeures, chacune ayant un engagement reconnu en faveur du programme ICT et des technologies d'assistance (TA) au sein de 13 pays. Il est coordonné par le Centre pour l'innovation et les transferts de technologie de la fondation Don Carlo Gnocchi (Italie). Ce projet vise à coordonner, sur une période de trois ans, la mise en œuvre d'un portail Internet européen fournissant des informations sur les produits d'assistance basés sur les TIC et les solutions d'e-accessibilité disponibles en Europe, ainsi que sur les organisations et services connexes.

Les TA, basées notamment sur les TIC, constituent un puissant moteur d'inclusion et de qualité de vie pour les personnes handicapées. En apportant une compensation à certaines limites fonctionnelles ou en donnant accès aux produits ou aux services destinés au grand public, les TA jouent un rôle de plus en plus central pour les personnes handicapées dans tous les aspects de leur vie car elles les aident à surmonter les obstacles dans tout type d'environnement.

Les réseaux ETNA et ATIS4All œuvrent de concert à la création d'un portail Internet européen. Le portail (qui devrait être accessible d'ici fin 2013), en accord avec l'association EASTIN, sous le nom EASTIN 2.0, sera une évolution du système EASTIN actuel ([www.eastin.eu](http://www.eastin.eu)). Il intégrera le système d'information de l'ETNA ainsi

qu'un réseau communautaire permettant de mettre en contact l'ensemble des participants.

Dans l'ensemble, le réseau thématique ETNA est en passe d'atteindre ses objectifs, à savoir :

- rendre l'information relative aux produits issus des TA et aux solutions d'e-accessibilité plus transparente et plus accessible à tous, de manière à contribuer à 1) l'autonomisation des personnes handicapées en matière de connaissance et de sélection des TA, et 2) à la promotion du marché des TA, qui va devoir répondre aux demandes d'un public plus important constitué de consommateurs informés, exigeants et responsables dans l'ensemble de l'Union européenne ;
- mettre en contact les développeurs, les fournisseurs et les prestataires de solutions de TA de toute l'Europe, en améliorant les échanges de connaissances, d'idées et d'outils open source, contribuant ainsi globalement à la promotion de la R&D, et aider les sociétés à tirer profit d'un plus grand potentiel commercial ;
- mettre en contact les chercheurs, les développeurs, les professionnels et les utilisateurs finaux des TA. De cette manière, le réseau contribuera à intégrer le point de vue des utilisateurs et à améliorer les systèmes publics de prestation de services, en rendant transparente dans toute l'Europe la diversité des réglementations, normes et procédures, et en mettant en avant les meilleurs pratiques qui peuvent être adoptées et adaptées localement ;
- soutenir les développeurs grand public dans la conception de produits basés sur les TIC et destinés au grand public, en les aidant à trouver les informations et les ressources nécessaires à la création de produits plus accessibles, ou de produits compatibles avec les produits, actuels ou futurs, basés sur les TA.

Pour de plus amples informations sur le projet ETNA : [info@etna-project.eu](mailto:info@etna-project.eu) ou [site Internet du projet ETNA](#)

Ou via l'EASPD : [Katrijn.Dekoninck@easpd.eu](mailto:Katrijn.Dekoninck@easpd.eu)



**Le consortium ETNA à Linz, en juillet 2012**

## Mes droits, ma voix (MD-MV)

**FORMATION DU PERSONNEL, PAR DES PERSONNES HANDICAPEES, SUR LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES**



Alors que nous sommes bientôt à mi-parcours du projet trisannuel MD-MV, le moment est venu de vous présenter un résumé des résultats obtenus, ainsi qu'un aperçu des développements à venir. Les formations en Bulgarie, en Hongrie et en Allemagne étant terminées, une autre séance de formations prendra place en juin prochain au Pays-de-Galles.

Les personnes qui ont déjà bénéficié d'une formation sont maintenant prêtes à devenir des formateurs auprès des professionnels travaillant dans le domaine des prestations de services. Les travaux effectués sur le contenu de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et autour de celui-ci ont démontré sa valeur ajoutée. Les stagiaires ont eu le sentiment que grâce à cette formation, l'importance de leurs droits leur paraissait à présent plus claire. C'est ainsi que les formateurs ont exprimé leur espoir que les nouveaux formateurs puissent continuer à bénéficier d'un soutien de grande qualité au terme du cycle de vie du projet, de sorte qu'ils puissent travailler en qualité de formateurs professionnels sur la Convention des Nations unies.

Après la dernière séance de formation à Cardiff, au Pays-de-Galles, ce programme sera encore évalué et les prochaines étapes seront examinées. La formation sera ensuite donnée sous la forme d'un cours de 3 jours, afin de former, en 2013/2014, les prestataires de services. Des illustrations, des citations et des évaluations sont prévues dans notre prochaine newsletter, qui sera distribuée en septembre. D'ici là, consultez notre [site internet](#). Si vous souhaitez en apprendre davantage sur ce projet, vous pouvez contacter le coordinateur du projet, Johannes Ungar

(johannes.ungar@innovia.at), ou Sonia Staskowiak ([sonia.staskowiak@easpd.eu](mailto:sonia.staskowiak@easpd.eu)). La newsletter du projet et la brochure « easy to read » (« facile à lire ») peuvent être téléchargées depuis le site Internet.



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

## Lancement du projet TIDE à Cardiff !

Les 13 et 14 mai derniers, les partenaires du projet TIDE (Towards Inclusive Development Education) se sont réunis pour la cérémonie de lancement du projet. Le projet est financé par EuropeAid, la Direction générale de la Commission en charge de la conception des politiques de développement de l'UE et de la mise à disposition des aides par le biais de programmes et de projets dans le monde entier.

Dans la mesure où les personnes atteintes de déficiences mentales, de troubles d'apprentissage ou de troubles de l'élocution ou du langage représentent une proportion considérable de la population (entre 2 et 5 %), l'objectif du projet TIDE est d'impliquer les adolescents et les jeunes adultes atteints de déficiences mentales ou multiples dans des activités de sensibilisation aux problèmes de développement et dans les programmes visant à créer au sein de la société un soutien élargi en faveur de relations plus justes entre pays développés et pays en voie de développement.

Afin d'atteindre cet objectif, le projet TIDE développera des voies de communication et des contenus appropriés, adaptés et ciblant les besoins spécifiques des personnes handicapées, afin de garantir leur plein accès aux sources d'information pertinentes. Ce projet vise à démontrer que le handicap n'empêche en rien celui qui en est atteint de devenir un promoteur de la justice, des droits de l'homme et d'un mode de vie durable.

Le partenariat comprend l'EASPD et 7 organisations de 4 pays européens<sup>7</sup>, issues tant du secteur du handicap que de celui du développement. Les experts de la

---

<sup>7</sup> Learning Disability Wales et Cyfanfyd, du Pays de Galles, COSPE et AIAS Bologna, d'Italie, la fondation Cromo et EFOESZ, de Hongrie, et FAIDD, de Finlande.



sensibilisation aux problèmes de développement, de Cyfanfyd, COSPE et de la fondation Cromo, possèdent une longue expérience de la conception et de la mise en œuvre d'activités de sensibilisation aux problèmes de développement tant dans l'enseignement ordinaire qu'informel. Toutefois, ils sont moins expérimentés dans la manière d'aborder la difficulté du travail avec les personnes atteintes de déficiences mentales en dehors de l'enseignement ordinaire. Des partenaires tels que Learning Disability Wales, AIAS Bologna, EFOESZ et FAIDD sont compétents en matière de soutien aux jeunes personnes handicapées afin de les aider à développer tout leur potentiel, mais il se peut qu'ils manquent de connaissances concernant les questions globales et les réseaux internationaux d'ONG spécialisées dans le développement. La logique voudrait que chaque partenaire soit en mesure de tirer profit de l'expertise des autres, afin d'atteindre les objectifs du projet.

Les partenaires collaboreront à la création d'un large cadre commun pour les ateliers d'apprentissage et pour les supports et les ressources, qui constitueront les produits finis du projet. Au cours des étapes finales de ce dernier, une série de supports pédagogiques et de sensibilisation aux problèmes de développement portant sur les OMD seront réalisés dans des formats accessibles, en vue de leur diffusion et de leur utilisation dans toute l'Europe. Les résultats seront présentés à Bologne en septembre 2015, à l'occasion de la conférence de clôture du projet, à laquelle participeront les membres de l'EASPD.

L'EASPD, qui représente plus de 10 000 prestataires de services répartis dans 32 Etats européens, présentera les résultats du projet sur son futur site Internet, et jouera un rôle essentiel pour leur diffusion auprès de ses membres.

Pour de plus amples informations, merci de contacter Irene Bertana à l'adresse électronique suivante : [irene.bertana@easpd.eu](mailto:irene.bertana@easpd.eu)



This project is funded by the European Union

# ÉVÉNEMENTS A VENIR

## Conférence de l'EASPD : informations à retenir

EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES : ACTIONS DE SENSIBILISATION ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

27 ET 28 SEPTEMBRE 2013, À ISTANBUL

### Salon

Dans l'après-midi lors du deuxième jour de la conférence, un salon sera organisé sur les lieux de l'événement.

Au cours de ce salon, différentes personnes, organisations et partenaires du projet auront la possibilité de présenter leurs travaux, leurs projets, les services qu'ils proposent et leurs domaines d'intérêt et de recherche actuels. Cet événement constituera une excellente occasion d'échanger des idées et meilleures pratiques, de présenter des supports de communication, des brochures et des dépliants, et de créer des réseaux de contacts sur des sujets d'intérêt commun.

Les organisations dont la candidature sera retenue disposeront d'un stand pour présenter leurs informations.

Pour déposer votre candidature en vue d'obtenir un emplacement sur le salon et pour obtenir de plus amples informations, merci de contacter Sabrina Ferraina à l'adresse électronique suivante : [sabrina.ferraina@easpd.eu](mailto:sabrina.ferraina@easpd.eu).

# ***NOS NOUVELLES EN BREF :***

## **Nouvelles langues disponibles pour les directives européennes communes et la boîte à outils sur l'usage des fonds structurels**

Les directives européennes communes sur la transition des soins en institution aux soins de proximité et la boîte à outils sur l'usage des fonds de l'UE en vue de la transition des soins en institution aux soins de proximité sont à présent disponibles dans les langues suivantes : bulgare, croate, tchèque, français, allemand, grec, hongrois, polonais, lituanien et roumain.

Toutes les versions sont téléchargeables à partir du site Internet suivant :

[deinstitutionalisation guide site web](#)

D'autres langues seront disponibles dans les prochaines semaines.

## **Changement de personnel au sein de l'EASPD**

C'est avec regret que nous avons récemment salué le départ de deux de nos stagiaires, Francesco La Rocca et Riccardo Beltrame. Tous deux ont travaillé pour nous au cours des douze derniers mois et ont apporté une contribution significative aux travaux du bureau pendant cette période.

L'EASPD leur souhaite bonne chance dans l'évolution prochaine de leurs carrières respectives, que ce soit dans leur pays natal, l'Italie, ou ailleurs. Nous sommes convaincus qu'ils apporteront, avec leurs qualités propres, une véritable valeur ajoutée à leurs futures activités professionnelles.

Toutefois, chaque départ semble suivi de l'arrivée de nouveaux stagiaires dans l'équipe.

Ainsi, Raffaella Palumbo nous a récemment rejoint et travaillera à la fois avec l'équipe « politique et communications » et l'équipe « projets » au cours des 6 mois à venir. De même que pour Francesco et Riccardo, son stage chez nous sera financé par la Fondazione CRT, qui offre à de jeunes Italiens l'opportunité de travailler avec des organisations de la société civile par le biais d'un système de subventions. Nous souhaitons remercier la Fondazione CRT d'avoir encore une fois permis à un jeune professionnel de rejoindre notre équipe à Bruxelles.

Thomas Bignal vient également de rejoindre notre équipe pour les trois prochains mois, afin de nous aider à améliorer le contenu de notre futur site Internet. De langue maternelle anglaise et possédant déjà une certaine expérience des affaires européennes, il collectera des données auprès des autres membres du personnel afin d'offrir aux futurs visiteurs de notre site Internet des informations utiles et intéressantes sur nos activités et sur notre mode de fonctionnement en tant qu'organisation.